Opération Etablissements témoins

Synd Mixte Artois Valorisation

Auteur :

11 rue Volta

62217 TILLOY-LES-MOFFLAINES

Voir le site internet

Arnaud Blondel

ablondel.smrb@orange.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le SMRB porte un programme local de prévention des déchets depuis décembre 2009 pour le compte de 5 communautés de communes regroupant 79 communes. Après avoir mené une opération foyers témoins avec succès, le SMRB a voulu étendre ce principe aux établissements.

20 établissements ont participé de manière volontaire à l'opération :

- 3 fermes

- 7 collectivités (mairies et communautés de communes)

- 5 établissements scolaires (écoles, collèges, lycées)

- 4 commerçants

- 1 artisan

Le but étant de promouvoir la prévention des déchets auprès des différentes catégories d'établissements présents sur notre territoire.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Le principe est le même que celui des foyers témoins:

- 1er mois : ils pèsent leurs poubelles normalement

- 2ème au 5ème mois : ils choisissent chaque mois un geste de prévention ou de tri dans la liste de 16 gestes et ils pèsent leurs poubelles respectives

- 6ème mois : geste d'essaimage de la pratique

L'objectif est de mesurer l'impact des gestes de prévention choisis et d'avoir un retour d'expérience sur ces gestes (notamment la faisabilité et la l'adaptabilité pour chaque structure).

Résultats quantitatifs

Les résultats sont assez variables selon le type d'établissements (taille de la structure, type d'activité, ...) :

Au final, on observe en moyenne une diminution de :

- 59% la poubelle verte (papiers, cartons, déchets alimentaires)
- 41% de la poubelle grise (OMr)

Résultats qualitatifs

Cet aspect là concerne majoritairement les exploitations agricoles avec le tri des déchets dangereux :

- Huile de vidange
- Emballages Vides de Produits Phytosanitaires (EVPP)
- Produits Phytosanitaires Non Utilisés (PPNU)
- Films Agricoles Usagés (FAU)

Mais aussi la mise en place d'une collecte de piles dans les établissements scolaires et utilisation de piles rechargeables

MISE EN OEUVRE

Moyens humains

L'animateur du programme de prévention pour la conception et la coordination de l'opération.
1 référent dans chaque établissement qui remplit la fiche de pesée.

1 représentant de la Chambre d'Agriculture qui fait le suivi et récupère les fiches de pesées

3 ambassadeurs en service civique pour les commerçants/artisans/collectivités

1 animateur du pôle éducation et environnement d'une ressourcerie pour les établissements scolaires

Moyens financiers

4100€

Moyens techniques

- balances

- pesons

- composteurs si le geste "compostage" est choisi

Partenaires mobilisés

- la Chambre d'agriculture

- la ressourcerie Artois Insertion Ressourcerie (pôle éducation à l'environnement)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Impliquer les chambres consulaires afin qu'elles accompagnent les entreprises à entrer dans une démarche d'éco exemplarité sur le thème de la réduction des déchets

Difficultés rencontrées

Reproduction du principe de l'opération "Foyers Témoins" aux établissements publics et aux entreprises

Recommandations éventuelles

Trouver un vrai moteur dans chaque structure pour qu'il y ait une mise en place réelle d'une démarche de réduction des déchets.

Bien identifier des moyens humains dont on dispose pour l'accorder au nombre d'établissements à engager dans l'opération

---

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ADMINISTRATION PUBLIQUE | ARTISANAT | ECOEXEMPLARITE | OPERATION PILOTE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES | PAPIER

Dernière actualisation

Novembre 2020

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW

alexandre.bonne@smile.fr

Direction régionale toutes les régions